

ARCHIVES DE L'AUDE

Carcassonne le

17 JUIN 1943

Plainte contre
M. SCHWING, Instituteur
à ORNAISONS.

L'Inspecteur d'Académie de l'Aude,
à

Monsieur le Recteur d'Alsace-Lorraine à PERIGUEUX

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

1°/ M. SCHWING Marcel, instituteur de la Moselle replié dans l'AUD³ en décembre 1940, a dû être déplacé, en août 1941, parce qu'il avait crié: "Vive de Gaulle" au cours d'une réunion de la Légion. Mon prédécesseur lui avait adressé, à ce moment -là, de sévères observations .

2°/ Dans les divers postes qu'il a occupés (St André de Roquelongue, Laure-Minervois, et Ornaisons), M. SCHWING s'est laissé aller fréquemment à infliger des châtimens corporels aux enfants .

3°/ Ce maître a un défaut extrêmement choquant chez un éducateur; il est incapable de résister au désir de boire; et, lorsqu'il se trouve dans un état plus ou moins marqué d'ébriété, il lui arrive de tenir des propos particulièrement regrettables. Le 4 avril 1943, pendant une réunion des membres de la Légion d'Ornaisons, il a interpellé le chef communal de la Légion en ces termes: "Les "Boches" sont passés dans le village; c'est ça qu'on appelle la collaboration ! Je vous "fous" ma démission de légionnaire !" M. SCHWING a reconnu lui-même que, ce jour-là, il avait bu plus que de coutume, et qu'il ne se souvenait plus des paroles qu'il avait pu prononcer. Les légionnaires, les habitants et les enfants d'Ornaisons ont vu M. SCHWING en état d'ébriété et ont été les témoins du scandale. Ces faits ont fait l'objet d'une plainte à la gendarmerie de LEZIGNAN de la part de M. MANENC, chef communal de la Légion d'Ornaisons. L'enquête de la gendarmerie a confirmé les faits ci-dessus mentionnés .

Renseignements divers sur M. SCHWING :

M. SCHWING a été expulsé de METZ le 11 Novembre 1940 sans pouvoir emporter.....

emporter quoi que ce soit, ni revoir aucun membre de sa famille, dont l'un est mort en mai 1942 .

IL a fait toute la campagne 1939-1940; il a reçu deux blessures .
 IL a été inspecté le 4 décembre 1942. M. l'Inspecteur Primaire de CARBONNE lui a attribué la note $\frac{3}{5} = 13/20$. On peut donc le considérer comme un assez bon maître .

Propositions.

Le scandale provoqué par M. SCHWING est connu dans une grande partie du département. Il n'a pas laissé de bons souvenirs dans les postes qu'il a occupés. Enfin, son penchant à la boisson est de notoriété publique, et lui a fait perdre toute autorité.

J'estime donc qu'il ne peut plus rester dans le département de l'AUDE et vous prie de bien vouloir l'affecter à un autre département .

IL a manifesté le désir d'être affecté au département de l'Oise où sa soeur est institutrice, ou bien dans un département voisin de l'ancien ne ligne de démarcation .

AD11

108W39/05

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE,

Avis de Monsieur le Préfet de l'Aude.

Avis conforme..

Carcassonne, le 22 Juin 1943.

Le Préfet,

ARCHIVES DE L'AUDE